



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de la MOSELLE

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGRES CONCERNES :

aide Association Intercommunale pour le Développement et l'Épuration des communes de la Province de Liège

AIVE Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau en Province de Luxembourg

PASH DRESSE PAR : La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par délégué pour délivrance de copie conforme,

Michel CORNELIS, Vice-président du Comité de Direction
 Jean-Luc MARTIN, Président du Comité d'Administration
 Jean-Luc LEBLANC, Conseiller, S.P.G.E.

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA MOSELLE

Namur, le 10 Nov. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme
 Benoît LUTGEN

Le Ministre-Président
 Elio DI RUPO

Feuille n° 8/27
 Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2 000 EH et plus (Ia)
 de moins de 2 000 EH (Ib)

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II)
 Assainissement autonome communal (Iib)
 Assainissement transitoire (III)

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

Station de pompage
 Collecteur sous pression
 Collecteur gravitaire
 Egout sous pression
 Egout gravitaire

Cas particuliers

TRAITEMENT DES EAUX USEES

Station d'épuration
 Station à statut particulier

AUTRES PROBLEMATIQUES

Déversoir - Exhaure
 Bassin d'orage

Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)
 Siège Administratif provisoire : 14/16, Avenue de Stassart - B-5000 NAMUR - Tél : 081 251 930
 Siège Social : 46, Rue Lacoureux - B-4800 VERVIERS - Tél : 087 324 400
 http://www.spge.be - Email : carto@spge.be

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines
 Captage public
 Zones de protection de captage artésiennes
 Prévention rapprochée (Iia)
 Prévention éloignée (Iib)
 Surveillances (Iii)

Eaux de surface
 Navigable
 3ème catégorie
 2ème catégorie
 non classé
 Cours voûtés

Zone de balnéation
 Point ou zone de balnéation
 Zone amont de balnéation (cours d'eau)

Donnée environnementale
 Natura 2000

Limite naturelle
 Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGPLP

Plan de secteur
 Limite administrative

SOURCE IGN

Fond de plan IGN
 40/1 Limite de planche IGN (1:10.000)

Remarque : le document peut présenter des fonds de plan établis à différentes époques et selon différents techniques.
 Autorisation de reproduction : convention TS 03394

Origine des données cartographiques : MRW-DGRNE - MRW-DGPLP - IGN
 Traitement des données : OEA et SPGE

